

J 2.1  
re

# TRACTATENBLAD

VAN HET

KONINKRIJK DER NEDERLANDEN

---

---

JAARGANG 1954 No. 196

---

---

A. TITEL

*Handelsovereenkomst tussen het Koninkrijk der Nederlanden  
en de Zwitserse Bondsstaat, met bijlagen;  
Bern, 28 Mei 1953*

B. TEKST

De Franse tekst van de Overeenkomst is in *Trb.* 1954, 25 geplaatst.

G. INWERKINGTREDING

Zie *Trb.* 1954, 25.

De Overeenkomst is verlengd overeenkomstig artikel 8 tot 1 October 1955.

H. TOEPASSELIJKVERKLARING

Zie *Trb.* 1954, 25.

J. GEGEVENS

Zie *Trb.* 1954, 25.

Ter vervanging van de in *Trb.* 1954, 25 onder rubriek J afgedrukte goederenlijsten hebben de Voorzitters van de beide delegaties in de Gemengde Commissie op 20 September 1954 de volgende goederenlijsten vastgesteld voor het tijdvak van 1 October 1954 tot 1 October 1955:

## Liste A

Exportation suisse à destination du Royaume des Pays-Bas  
pour la période du 1er octobre 1954 au 30 septembre 1955

Nos.	Pos. douanière Benelux	Désignation de la marchandise	Valeur en 1000 florins néerlandais
1	6 a	Porcs d'élevage . . . . .	p.m.
2	26 c	Fromage vert de Glaris . . . . .	450
3	50	Légumes surgelés . . . . .	45
4	59, 60, 61	Fruits frais . . . . .	p.m.
5	222 a	Acide acétique . . . . .	130
6	278, 279, 280	Matières plastiques à base de caséine etc., de phénols etc.; poudres à mouler. . . . .	1.300
7	308 c, d, e, 311	Laques, vernis et couleurs, etc. . . . .	350
8	ex 322	Adjuvants pour l'industrie textile, du cuir et du papier . . . . .	1.750
9	392	Feuilles de placage . . . . .	90
10	ex 397 b <sup>1</sup> , b <sup>2</sup>	Fûts à bière en bois . . . . .	130
11	423 b	Panneaux de fibres, durs et isolants . . . . .	90
12	465	Fibranne en flocons . . . . .	520
13	467 a, 468 a	Fils de fibres textiles artificielles entière- ment synthétiques . . . . .	180
14	471 a, ex 471 b 472 b, ex 472 c 475 a, ex 475 b 476 b, ex 476 c 479 a, ex 479 b 480 a, ex 480 b 484 a, ex 484 b	Tissus de rayonne (nouveauetés), de fi- branne . . . . .	120 <i>to</i>
15	546, ex 566 b	Fils de chanvre simples et retors, ficelles de sisal couvertes de chanvre . . . . .	90
16	ex 581	Bonneterie en ou mélangé à des fils entiè- rement synthétiques. . . . .	260
17	ex 581 a <sup>3</sup> , b <sup>3</sup>	Bas et chaussettes en ou mélangés à des fils entièrement synthétiques . . . . .	260
18	660	Dents artificielles en masse minérale. . . . .	150
19	715 a	Raccords en fonte malléable . . . . .	600
20	ex 727	Clous . . . . .	260
21	728, 729 a, 729 c	Articles de décolletage . . . . .	2.650
22	ex 750	Forets . . . . .	65
23	ex 750	Outils en métaux durs . . . . .	25
24	775, 776, 778, 779 b, 780	Produits mi-ouvrés en aluminium et en alliages d'aluminium; profilés, tôles striées, tôles ondulées . . . . .	2.300
25	777	Feuilles minces d'aluminium et en alliages d'aluminium . . . . .	3.000
26	779 a	Poudre d'aluminium . . . . .	260

Nos.	Pos. douanière Benelux	Désignation de la marchandise	Valeur en 1000 florins néerlandais
27	ex 823	Pistons et chemises de cylindres pour moteurs à explosion et à combustion interne . . . . .	60
28	ex 834, ex 835, ex 836	Machines agricoles des positions Benelux 834-36 (y compris faneuses, râteaux mécaniques, arracheuses de pommes de terre, de betteraves et de lin jusqu' à un montant de 110.000 florins néerlandais) à l'exception de charrues . . . . .	600
29	ex 838 b	Stérilisateurs pour usage médical . . . . .	50
30	ex 847 a, b	Machines à coudre domestiques y compris électriques (dont 2000 machines portatives complètes). . . . .	700
31	ex 853	Machines à adresser, dont 20.000 florins néerlandais pour machines électriques . . . . .	260
32	ex 854 b	Machines, appareils et engins mécaniques non libérés . . . . .	1.250
33	855	Robinetterie, y compris valves . . . . .	700
34	ex 868	Appareils pour la télévision (pour réception) . . . . .	p.m.
34a	ex 868	Appareils pour la télévision (pour émission) . . . . .	225
35	965 b, c, 966 b, c, 967	Articles en celluloïd, en corne artificielle et en matières plastiques. . . . .	480
36	969, 970, 971	Brosses et pinceaux . . . . .	300
37	diverses	Produits agricoles et alimentaires divers . . . . .	350
38	diverses	Produits chimiques divers . . . . .	1.000
39	diverses	Textiles divers . . . . .	250
40	diverses	Divers général . . . . .	2.500
41	diverses	Divers global pour les Antilles Néerlandaises et le Surinam. . . . .	4.000

## Liste B

Exportation néerlandaise à destination de la Suisse pour la période  
du 1er octobre 1954 au 30 septembre 1955

Nos.	Pos. douanière suisse	Désignation de la marchandise	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 francs suisses
1	3, 4	Céréales de semence . . . . .	1.500	
2	4	Orge de brasserie . . . . .		p.m.
3	5	Riz . . . . .	250	
4	6	Graines d'alpiste . . . . .	40	
5	8	Semences de haricots . . . . .	150	
6	8	Haricots . . . . .	300	
7	9	Semences de pois verts . . . . .	100	
8	9	Pois verts . . . . .	500	
9	11	Flocons d'avoine . . . . .		p.m.
10	14	Orge mondé . . . . .		p.m.
11	19	Lait en poudre . . . . .		p.m.
12	23 a <sup>1</sup> , a <sup>2</sup> , b, 24 a <sup>1</sup> , b	Fruits frais . . . . .		p.m.
13	40 a, b <sup>1</sup> , b <sup>2</sup>	Légumes frais . . . . .		p.m.
14	41	Légumes deshydratés . . . . .	30	
14a	41	Légumes deshydratés (cont. addit.)	120	
15	44 b	Légumes conservés et stérilisés . .		p.m.
16	44 b	Légumes et fruits surgelés . . . . .	15	
17	45	Pommes de terre de consommation		p.m.
18	45 a	Pommes de terre de semence . . . . .	9.000	
19	76 a—c	Viande . . . . .		p.m.
20	77 b, 78, 80 b	Conserves de viande et charcuterie (excepté jambon et salami) . . . . .	100	
21	84	Volailles mortes . . . . .	600	
22	86	Oeufs de poule . . . . .	1.000	
23	93 a	Beurre . . . . .	3.000	
24	98b, 99b <sup>1</sup> , 99b <sup>2</sup>	Fromages . . . . .	300	
25	125, 1070	Alcool extra-neutre 96.1 % . . . . .		p.m.
26	132 b	Chevaux de trait (du 1er janvier au 30 juin) . . . . .	450 têtes	
27	143, 144 b	Porcs d'élevage . . . . .		p.m.
28	169	Superphosphates . . . . .	1.000	
29	171, 172 (p.m.) ex 173 (p.m.) 177 a—b, 179, 181	Cuirs et peaux . . . . .		1.000
30	185, 188 a, b	Courroies de transmission et ou- vrages en cuir . . . . .		400
31	193—201	Souliers et pantouffles . . . . .		500
32	204	Semences de colza . . . . .	75	
33	204	Graines de pavot bleu . . . . .	10	

Nos.	Pos. douanière suisse	Désignation de la marchandise	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 francs suisses
34	207	Fleurs coupées (dont 350 q du 1er mai au 31 octobre avec possibilité d'augmentation) . . . . .		650
35	208—210, 220	Plantes vivantes (dont plantes vivantes des positions 208—210: 400.000 francs) . . . . .		800
36	211 a	Paille fourragère . . . . .		p.m.
37	ex 211 a	Paille industrielle . . . . .	500	
38	211 b	Litière de tourbe . . . . .	10.000	
39	212	Foin . . . . .		p.m.
40	ex 212	Farine de luzerne . . . . .		p.m.
41	ex 214	Farine d'algues . . . . .		p.m.
42	288, 299, 301, 306 e, 307 c, 307 d, 308, 309	Papiers et articles en papier . . . . .		3.500
43	ex 330 a <sup>1</sup>	Panneaux de fibres, durs et isolants		100
44	481, 482	Tapis de pied . . . . .		1.500
45	506, 507	Nattes, tapis de pied en fibre de cocos, etc. . . . .		750
46	ex 529	Articles de mousse de plastique . . . . .		200
47	537—545	Bonneterie et articles en tricot de tout genre . . . . .		300
48	541	Bas et chaussettes en fibres entièrement synthétiques . . . . .		300
49	645	Coke . . . . .	120.000	
50	710 a, b	Fer brut . . . . .	30.000	
51	711	Vieille fonte . . . . .		p.m.
52	724, 725, 726, 728, 730 b	Tôles (excepté tôles pour chaudières et tôles pour construction de bateaux) . . . . .	4.000	
53	783, 784 b	Meubles en fer . . . . .		400
54	ex 894 c—898 c M 9	Aspirateurs à poussière et cireuses		2.500
55	914 a—d	Camions et châssis d'une charge utile jusqu' à 3.000 kg . . . . .		800
55a	914 a—d	Camions et châssis d'une charge utile de 3001 à 5000 kg . . . . .	8 pièces	
56	954 a	Appareils radiophoniques . . . . .		5.500
57	954 a	Appareils et matériel pour la télévision . . . . .		2.000
58	955	Phonographes, cinématographes etc. . . . .		1.000
59	966	Graines de carvi . . . . .	150	
60	1078, ex 1080 a	Fécule de pommes de terre. . . . .	3.500	

Nos.	Pos. douanière suisse	Désignation de la marchandise	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 francs suisses
61	1116	Oléine distillée . . . . .	300	
62	1148, 1149	Lampes à incandescence avec ou sans culot . . . . .		4.500
63	1160 a, b	Jouets de tout genre . . . . .		100
64	diverses	Divers . . . . .		6.500

Uitgegeven de zeventiende December 1954.

*De Minister van Buitenlandse Zaken a.i.,*

**J. LUNS.**